Publié le 22 septembre 2017

Une loi pour la mobilité en 2018

Le 19 septembre, le Premier ministre Edouard Philippe a ouvert les Assises de la mobilité avec le lancement d’une consultation publique en ligne. Cette consultation ouverte à tous durera 3 mois, jusqu’en décembre prochain. En découlera un projet de loi au début de l’année 2018.

La Fédération des Epl était présente à cet évènement qui marquera de son empreinte **une loi d'orientation en 2018** dans laquelle comportera une programmation des investissements pour les 5 prochaines années. Ces investissements découleront des travaux d'un conseil d'orientation dont la présidence a été confiée à **Philippe Duron**. Grand connaisseur du monde des transports, l'ancien député du Calvados a présidé la mission **Mobilités 21** qui, en 2012 et 2013, avait été chargée de définir les priorités des projets d'infrastructure de transport et avait à l'époque remis en cause la place du TGV, ce qui est en phase avec l'analyse du gouvernement actuel.

Du côté de la consultation publique, elle durera jusqu'en décembre prochain. Acteurs du secteur, collectivités, ONG, usagers, et bien évidement **Epl peuvent ainsi contribuer à la réflexion**, autour de 6 grands thèmes :

– mobilités plus propres : réduire notre empreinte environnementale, – mobilités plus connectées : accélérer l'innovation et la révolution numérique, – mobilités plus solidaires : réduire les fractures sociales et territoriales, – mobilités plus intermodales : mieux articuler toutes les offres de transport,- mobilités plus sûres : réduire les accidents et les risques,- mobilités plus soutenables : revoir les modèles économiques et la gouvernance.

Cette grande consultation va s'organiser en plusieurs étapes et proposer plusieurs ateliers : – des ateliers territoriaux dans une quinzaine de lieux, qui, organisés sous forme de réunions publiques, ont pour objectif d'approfondir les besoins et de faire émerger les idées et initiatives,- des ateliers thématiques,- des ateliers de l'innovation.

La Fédération restera impliquée tout au long de ce processus et lors de la préparation et de l'examen de ce projet de loi en 2018.

Accéder au site publique de consultation : **assisesdelamobilite.gouv.fr**